

Au fil des Vallons

Bulletin n°3

Avril 2018

SAINT-SULPICE-DES-LANDES un patrimoine riche...

DOSSIER

Focus sur Saint-Sulpice-des-Landes (p.6-7)

AGENDA

Les rendez-vous des associations (p.8 à 11)

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS

Désignation des conseillers communautaires

(délibération n°092/2018)

La création de la commune nouvelle de Vallons-de-l'Erdre entraîne une nouvelle modification du périmètre de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA) qui compte désormais 21 communes membres. Jean-Yves PLOTEAU, Sophie GILLOT, Michel GASNIER, Lucien TALOURD, Alain RAYMOND et Chantal POTIRON ont été élus conseillers communautaires pour représenter la commune de Vallons-de-l'Erdre sur le Pays d'Ancenis.

Taux des impôts locaux (délibération n°094/2018)

Sur proposition de la commission finances, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux pour l'année 2018 et de les fixer comme suit :

Commune déléguée	Taxe habitation	Taxe foncière sur le bâti	Taxe foncière sur le non bâti
Bonnoeuvre	15,85%	13,57%	46,09%
Freigné	11,88%	16,96%	32,87%
Maumusson	14,99%	13,92%	46,36%
Saint-Mars-la-Jaille	16,57%	11,72%	37,13%
Saint-Sulpice-des-Landes	16,60%	14,19%	45,06%
Vritz	14,84%	15,29%	41,00%

Règlementation et tarifs des busages

(délibération n°100/2018)

Pour tout busage, l'administré doit déposer une demande en mairie des communes déléguées. Cette demande sera étudiée par le service technique qui fixera les prescriptions techniques à respecter (diamètre des buses, nécessité ou non d'une fête de pont, etc). Le demandeur aura la possibilité de réaliser les travaux lui-même ou de laisser la commune effectuer ces travaux. Dans ce cas, le demandeur versera à la commune une participation correspondant à 50% du montant total des travaux.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
jeudi 5 avril - 20 h
espace Paul GUIMARD - Saint-Mars-la-Jaille

DU PAILLAGE POUR VOS MASSIFS À BONNOEUVRE



La commune déléguée de Bonnoeuvre dispose de 500 m³ de paillis de plaquettes de bois. Celui-ci est vendu au tarif de 20 € / m³ pour les particuliers et 45 € / m³ pour les collectivités et entreprises. Inscriptions obligatoires auprès de Raymond BARAT, agent technique (horaire à définir avec l'agent pour le retrait du paillis)

Jours de retrait :
vendredi 6 et lundi 9 avril

➤ Contact : Raymond BARAT
Tél. 06. 88.67.72.17

DÉMARCHAGE À DOMICILE OU PAR TÉLÉPHONE : ATTENTION AUX ARNAQUES !

Le Maire invite les vallonnais à la plus grande vigilance.



La commune de Vallons-de-l'Erdre rappelle qu'elle n'a pas mandaté d'entreprise pour

réaliser des diagnostics ou des travaux chez les particuliers, notamment pour l'isolation thermique, l'installation de panneaux solaires ou autres... Si vous recevez un appel ou avez la visite d'une personne, faites-vous accompagner par un voisin, un ami ou des personnes de votre famille avant de signer quelconque document.

Légalement, chacun bénéficie d'un délai de rétractation de 7 jours ouvrables après la signature de toute commande pour annuler la commande, en adressant à l'entreprise une lettre recommandée avec accusé de réception.

Par ailleurs, il est conseillé de ne pas faire entrer les démarcheurs chez soi, ni de faire visiter son habitation au démarcheur.

> Si vous êtes confrontés à cette situation, ne communiquez aucune donnée vous concernant et contactez la mairie au 02.85.29.33.00 après avoir recueilli le maximum d'informations (nom de votre interlocuteur, nom de la société, coordonnées téléphoniques, nature et objet...).

ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à...



HAMON Romy - Bonnoeuvre	22 janvier
BONDU MÉNAGER Lyam - Maumusson	29 janvier
GUICHARD Marcelin - Maumusson.....	3 février
THARREAU Paul - Maumusson	5 février
VINCOT Melvyn - Freigné	23 février
LEBRUN Abby - Maumusson	2 mars
LEBRUN Jules - Maumusson.....	2 mars

Ils nous ont quittés

GESLIN Jean-Louis - Vritz 54 ans	16 février
LARDEUX Jeannine - Vritz 81 ans	19 février
ROUSSEAU Brigitte, veuve VILLATE - Saint-Mars-la-Jaille 68 ans	20 février
MOISON Édouard - Vritz 77 ans	21 février
MOREAU Marthe, veuve FOURRIER - Saint-Mars-la-Jaille 98 ans	27 février
HOUSSAIS Henri - Maumusson 86 ans	28 février
GOUTEAU Ginette, veuve VASSEUR - Saint-Mars-la-Jaille 95 ans	1 ^{er} mars
TESSIER Marie-Anne, veuve AUFFRAYS - Saint-Mars-la-Jaille 97 ans	3 mars
ROBERT Marie, épouse GÉRARD - Candé (Décédée sur la commune de Freigné) 86 ans	6 mars

[Saint-Mars-la-Jaille]

UN POINT CAF POUR FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS DES ALLOCATAIRES

La mairie met à la disposition des usagers un ordinateur en libre-service pour leur permettre d'accéder au site internet de la CAF.

Si besoin, ils peuvent être accompagnés par un agent d'accueil dans l'utilisation des services proposés (aide à la navigation, simulation des droits...).



ÉDITO

Chères vallonnaises, Chers vallonnais,

L'hiver joue les prolongations, cependant chacun d'entre nous se prépare aux beaux jours. Dès que la température le permettra, nos jardins, nos espaces verts bénéficieront des semis et des plantations. Vous donnerez, chacun à votre manière, cette petite touche qui embellira notre commune de fleurs aux couleurs diverses et variées.

Nos agents techniques seront sur le terrain pour rendre nos espaces communs accueillants et agréables pour tous.

Le regroupement de nos 6 communes a pour objectif principal d'être plus efficace ensemble afin de vous apporter des services de qualité, de proximité et pérennes. Vallons-de-l'Erdre compte de nombreux partenaires institutionnels, associatifs ou professionnels. Pour mettre en œuvre notre projet, nous avons engagé, avec les adjoints concernés, une série de rencontres avec ces acteurs de notre territoire. Pour chaque compétence, chaque mission, nous devons redéfinir nos coopérations et nos relations. Ce travail se poursuivra jusqu'à l'automne prochain.

Avec pragmatisme, nous engageons les moyens de la réussite de notre projet. Sans précipitation, nous assurons la mutation nécessaire à la cohésion de cette nouvelle commune.

Évolution

Dans quelques jours, vous pourrez découvrir le nouveau site internet et les réseaux sociaux associés de Vallons-de-l'Erdre. Ces vecteurs d'informations et de services vous permettront de suivre l'actualité de notre commune.

Bonne lecture !

Jean-Yves PLOTEAU,
Maire



www.vallonsdelerdre.fr,

LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE BIENTÔT EN LIGNE

À compter du 5 avril, le site internet de la commune nouvelle vallonsdelerdre.fr sera en ligne et depuis quelques temps maintenant, la page Facebook «Vallons de l'Erdre» est active. Une bonne occasion de rester connecté !

CENTENAIRE – AIDEZ AU SOUVENIR



Le 11 novembre prochain sonnera le centenaire de la fin de la Guerre 14-18. En 100 années, nous avons dit au revoir à tous nos poilus survivants des combats et nous avons accueilli de jeunes générations qui, pour certaines en Europe, ont toujours connu la paix.

Le souvenir des douleurs de l'Histoire constitue un rempart contre la folie humaine. Pour que nous gardions à l'esprit la valeur de la Paix, toute la commune nouvelle de Vallons-de-l'Erdre commémorera le Souvenir de ce désastre humain que fut la Première Guerre Mondiale.

Pour aider à transmettre aux jeunes générations les dernières traces que nous avons gardées, nous vous invitons à nous prêter des objets de la guerre, des écrits (lettres, cartes postales, photos...) et même des témoignages oraux transmis de mère en fille, de père en petit-fils, qui seront exposés dans nos communes déléguées la semaine du 11 novembre, pour que nous gardions le Souvenir.

Vous pouvez déposer vos objets et écrits dans toutes les mairies des communes déléguées de Vallons-de-l'Erdre. Nous vous les rendrons à partir du 12 novembre.

Si vous souhaitez nous raconter les témoignages de vos aïeux, n'hésitez pas à appeler

Marie AUFFRAIS au 06 50 77 07 85.

LE PROJET PARTICIPATIF DES FOLLES COUTURES

Appel à candidat(e)s pour le défilé du 9 juin



Après le projet tricot qui avait illuminé le centre de Saint-Mars-la-Jaille en 2015, les participants au nouveau projet des «Folles Coutures» entament une deuxième année de fabrication de vêtements et d'objets à partir de «recyclage et de récupération».

Dans un esprit de réutilisation, de détournement et d'inventivité, les participants, actuellement en cours de bricolage-couture des costumes, accessoires et objets uniques décalés et originaux recherchent des personnes pour participer au défilé. Rejoignez-les !

Cette «collection» sera présentée lors du «défilé des Folles Coutures» qui se déroulera à l'occasion de la Saint-Médard le samedi 9 juin au plan d'eau des Lavandières à Saint-Mars-la-Jaille.

Contact : programmation.guimard@vallonsdelerdre.fr

LES RESTOS DU CŒUR POURSUIVENT LEUR ACTION CET ÉTÉ

Si vous êtes en situation difficile, les Restaurants du Cœur peuvent vous aider.

La campagne d'été commencera le 9 avril et se terminera le 6 novembre 2018.

Les inscriptions et la distribution alimentaire auront lieu le mardi de 9h à 11h toutes les semaines, sauf en juillet et en août où elles se dérouleront tous les 15 jours.

Pour les travailleurs en situation de précarité qui ne pourraient pas se présenter le mardi en raison de leurs horaires de travail, l'accueil, les inscriptions et la distribution alimentaire seront assurés le lundi de 18h à 19h tous les 15 jours à partir du 9 avril.

Merci d'apporter les pièces justificatives concernant votre situation de famille ainsi que les documents attestant de vos ressources et de vos dépenses.

Restos du Cœur - Ancenis
61 rue de l'Hermitage
Tél : 02.40.83.12.98



FUITES D'EAU

Les canalisations après compteur sont sous votre responsabilité en tant qu'abonné au service de distribution d'eau potable. Si vous constatez une surconsommation sur votre facture, faites ce simple test : si votre compteur tourne alors qu'aucune utilisation n'est avérée, vous êtes en présence d'une fuite. Faites vérifier l'ensemble de votre installation par un professionnel. Prenez ensuite contact avec votre distributeur d'eau qui vous indiquera la marche à suivre pour bénéficier du plafonnement du montant de votre facture.

N'EN PERDEZ PAS UNE GOUTTE

atlantic'eau
SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE

«SOS URGENCE MAMAN – PAYS D’ANCENIS»

Cette association a pour objectif de dépanner immédiatement et occasionnellement des parents obligés de faire garder leurs enfants dans l’urgence.

Elle ne fonctionne qu’avec des bénévoles en période scolaire du lundi au vendredi de 8h à 18h. Une seule participation financière de 7 € (minimum) par demi-journée est demandée pour couvrir les frais de fonctionnement de l’association.



Besoin d’une garde ? Contactez-les et vous serez mis en relation avec une maman d’accueil pour vos besoins de garde.

➔ SOS URGENCE MAMAN fait appel aux personnes disponibles minimum un jour par mois pour garder des enfants chez eux ou à son domicile. Une assurance couvre cette activité et les frais de déplacement sont remboursés.

➔ SOS URGENCE MAMAN
Tél : 02.51.14.18.61

LE PRINTEMPS RÉVEILLE VOTRE MAISON...

Et si vous faisiez appel à ELI !



Erdre et Loire Initiatives, association intermédiaire, a pour objet de conduire et de promouvoir des actions d’insertion par l’activité économique pour l’accès à l’emploi durable sur le Pays d’Ancenis. Après 25 ans d’existence, de partenariats et de savoir-faire, ELI emploie aujourd’hui 157 personnes qui travaillent chez 241 clients pour des services variés : entretien de la maison, des jardins, des espaces verts, des locaux, garde d’enfants (+ 3 ans) à domicile ou en collectivité, diverses manutentions auprès des particuliers et des professionnels etc...

Pour que votre jardin soit beau pour le printemps, déléguez vos travaux de jardinage à ELI.

➔ Siège social : Ancenis
Tél. 02.40.83.15.01
Mail : accueil-ancenis@erdreetloireinitiatives.fr
Antenne de Teillé - Tél. 02.40.97.73.79
cip-teille@erdreetloireinitiatives.fr

PERMANENCE D’YVES DANIEL, DÉPUTÉ

[Saint-Mars-la-Jaille]

Vendredi 13 avril de 9h30 à 12h

Maison des services et des permanences

CULTURE - BIBLIOTHÈQUES

Des animations gratuites et ouvertes à tous



[Saint-Sulpice-des-Landes]

La bonne pioche et chasse aux œufs

Mercredi 4 avril - 15h

[Saint-Mars-la-Jaille]

Heure du Conte

Mercredi 4 avril - 16h30

[Freigné]

Petit-déj et causette «la nutrition»

Découvrez les principes de la nutrition tout en vous régaland
Dimanche 8 avril - 10h à 11h30 (inscriptions obligatoires)

[Saint-Mars-la-Jaille]

Permanence de l’espace multimédia

Mardi 10 avril - 10 h à 12 h

Mardi 24 avril - 10 h à 12 h

[Le Pin]

Heure du conte

Mardi 18 avril - 10 h

[Saint-Mars-la-Jaille]

Bricol’Histoires pour les 5-8 ans

1 histoire + 1 bricolage = devient un super-héros !

Mercredi 27 avril -15h (inscriptions obligatoires)

➔ Renseignements & inscriptions au 02.40.97.37.26
ou sur www.bibliofil.pays-ancenis.fr

CALENDRIER 2018 COLLECTES DES DÉCHETS

		Semaines impaires	Semaines paires
Lundi*	Maumusson*		
Mercredi	Vritz		
	Saint-Sulpice-des-Landes		
Jeudi	Saint-Mars-la-Jaille		
Vendredi	Bonnoeuvre		
	Freigné		

* En raison du jour férié le lundi 2 avril, la collecte des bacs d’ordures ménagères et des sacs d’emballages ménagers recyclables est reportée au mardi 3 avril 2018 pour la commune déléguée de Maumusson.

FOCUS

Saint-Sulpice-des-Landes aux confins de l'Anjou et de la Mée

La commune de Saint-Sulpice-des-Landes s'étend sur 30 km² (soit environ 16% du territoire de Vallons-de-l'Erdre) et compte 686 habitants (10% des vallonnais).

La commune se caractérise par un paysage rural agricole avec une agriculture tournée vers l'élevage (volailles, moutons, vaches laitières et allaitantes, lapins) et la culture (blé et colza majoritairement). Mais la commune a également su développer un secteur artisanal et de PMI dans la lignée des entrepreneurs de la coopérative agricole CANA, devenu Terrena, dont les pères fondateurs étaient sulpiciens* (entreprises de mécano-soudure, de transports, d'agroalimentaire et d'un négoce d'œufs en gros). De nombreux corps de métiers sont présents dans la commune (plombier, menuisier-charpentier, couvreur, électricien...) et la commune recense plus de 100 emplois (soit +10% de la population)

* Yves LE GOÛAIS [1902-1962], «pionnier de l'agriculture moderne»

Après avoir obtenu un diplôme d'ingénieur à l'Institut National Agronomique en 1922, Yves LE GOÛAIS prend la tête de l'exploitation familiale à La Barre-David, dans la commune de Saint-Sulpice-des-Landes. Après son mariage avec Marie de DIEULEVEULT, il dispose de 800 hectares et se lance dans des expérimentations, telles le croisement de races bovines, la sélection des semences... Alors que la Grande Dépression du début des années 1930 provoque l'effondrement des cours du blé, Yves LE GOÛAIS regroupe 8 autres agriculteurs avec lesquels il fonde une coopérative agricole en 1932. Le nombre d'adhérents passe à 32 à la fin de la même année. La coopérative bâtit un premier silo en 1934, commence son activité laitière en 1941 et fusionne avec la coopérative de Candé en 1942. Maire de Saint-Sulpice-des-Landes de 1945 à 1962, Yves LE GOÛAIS est défait par le Maire de Saint-Mars-la-Jaille, Alexandre BRAUD, lors de l'élection cantonale de 1945. Il décide alors de transférer le siège de la coopérative à Ancenis, au lieu-dit La Noëlle, lieu qui donne son nom à la CANA (Coopérative Agricole de La Noëlle Ancenis) devenu en 2004 Terrena (fusion des coopératives CANA, CAVAL et GCA). Aujourd'hui, avec un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros, 29 000 agriculteurs adhérents et plus de 15 000 salariés, Terrena est l'un des acteurs majeurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire en France.

Un peu d'histoire

Aux environs de l'an mil, d'immenses forêts couvraient encore cette partie du territoire. Les landes constituaient une partie suffisamment caractéristique de la paroisse pour qu'elle soit mentionnée dans le nom de ces églises.

En 1151, les moines de l'abbaye de Marmoutier sont en possession de l'église de Sainte-Marie-des-Landes (située sur le territoire de Le Pin) avec les religieux du monastère de Sainte-Marie-des-Landes (ancien nom de Saint-Sulpice-des-Landes). Le monastère de Sainte-Marie-des-Landes aurait été fondé par Robert d'ARBRISSSEL (fondateur de l'abbaye de Fontevraud) ou l'un de ses disciples.

C'est au XIII^e siècle que la paroisse change de nom et devient Saint-Sulpice-des-Landes. La communauté dépend alors de la paroisse de Le Pin puis est érigée en paroisse indépendante en 1768 et en commune à la Révolution. L'ancien bourg portait jadis le nom de Barre-David.

Un patrimoine religieux important

L'église du Vieux-Bourg

(XV-XVII-XIX^e siècle)

Propriété du Département depuis 1979

Cet ancien édifice du XV^e siècle, située route de Châteaubriant, dépend d'abord de la paroisse de Le Pin, avant d'être érigée en église paroissiale de Saint-Sulpice-des-Landes en 1768.

Un campanile en charpente

est refait ou ajouté au XVII^e siècle. Les peintures murales datent du XV-XIX^e siècle et ont été redécouvertes par Monsieur LEGENDRE à la fin du XIX^e siècle. L'exécution de ces peintures est attribuée à des moines/religieuses des prieurés/couvents voisins : on retrouve Adam et Eve, la résurrection de Lazare, le marché de Judas, la Cène, la Fuite en Egypte, la Crucifixion. Le retable date du XVII^e siècle.



La chapelle Saint-Clément (XIII^e siècle - 1758 - 1914)

Située sur la route de Riailé, la chapelle a été reconstruite à la fin du XV^e siècle puis rénovée en 1758 et en 1914. La statue de Saint Clément (patron des pêcheurs, des mariniers et des sourciers) date du XVII^e siècle. Les peintures murales datent de 1946 et représentent trois frères (Saint Clément, Saint Mandé, Saint Jouin) veillant sur leurs paroissiens.



Photo prise avec un drone

Un lieu de pèlerinage ancestral

Autrefois, près de la chapelle, se produisait un phénomène particulier. Les fosses (dont il en existe encore une aujourd'hui) étaient à sec en période de pluie et pleines d'eau en période de sécheresse. On disait alors que les fosses «marquaient». Ainsi, pour implorer des conditions climatiques favorables aux biens de la terre, on venait parfois de plus de 30 km à la ronde et le 22 juin 1976, année de forte sécheresse, une foule estimée à 4000 fidèles s'est rassemblée sur le pâtis de Saint-Clément.

L'église du bourg

Vers 1840, le hameau de la Barre David est devenu le centre bourg de Saint-Sulpice-des-Landes. En 2014, la voûte de l'église a été entièrement détruite laissant apparaître la charpente de l'église.

> Tous ces lieux sont ouverts à l'occasion des journées du patrimoine.

Des activités pour tous sur la commune

Le plan d'eau de Piné offre une multitude d'activités à partager en familles ou entre amis.



- > Pêche,
- > Parcours de santé,
- > Jeux pour enfants
- > Terrain de swin golf (9 trous)

Pour pratiquer cette activité, il suffit de contacter la mairie aux heures d'ouverture pour vous procurer un club et une balle. Seule une caution pour le club vous sera demandée.

Des terrains de pétanque et des aires de jeux pour les enfants sont installées près du terrain des sports et sur ce même lieu, un **projet de rénovation d'un plateau sportif** est à l'étude.

Des associations très présentes

La commune compte sur une dizaine d'associations qui interviennent dans les domaines sportifs, culturels et de loisirs.

Il y en a pour tous les âges et tous les goûts.

L'association Loisirs et Culture qui propose les séances de variétés ne manquera pas de fêter la 30^e édition en 2019 !



La dernière née est le Comité des Fêtes qui organisera, fin mai et avec le Foyer des Jeunes, une randonnée à travers la commune.

Une belle occasion de découvrir la commune qui ouvre, toute l'année, 2 sentiers pédestres :

- > le **sentier de Piné** - 3 km
départ du terrain des sports en direction du centre bourg,
- > le **sentier de Mandit** - 4,5 km
sentier qui prolonge celui de Piné.

Un rassemblement des Saint-Sulpice tous les ans

Chaque année, un rassemblement des Saint-Sulpice de France a lieu dans une commune. Et c'est ici, à Saint-Sulpice-des-Landes en 1997 que s'est déroulé, sous l'impulsion d'Annick TUSSEAU (créant pour l'occasion l'association «Saint-Sulpice au Rendez-vous»), le premier rassemblement mobilisant de nombreux sulpiciens locaux.

Depuis, d'année en année, l'association parcourt la France d'un Saint-Sulpice à un autre et fêtera à Saint-Sulpice-sur-Loire (49), les 26 et 27 mai prochains, le 20^e rassemblement.

UNE NOUVELLE HISTOIRE AU MUSÉE

Depuis 2011, Annick et Joël TUSSEAU étaient propriétaires du musée dédié aux années 50 et qui portait leur nom. Aujourd'hui, une page se tourne mais l'histoire continue.

Patricia SOUPAULT et Laurent TESSIER ont repris le musée et ont créé une nouvelle association «les années 50 en France». Ayant eu un véritable coup de cœur pour ce musée, Laurent et Patricia, qui ont racheté l'ensemble des bâtiments, envisagent notamment de transformer l'entrepôt où étaient stockées les machines agricoles BRAUD en guinguette. Le public aura aussi la possibilité de louer le lieu pour des repas de famille...

Afin d'exploiter le café, les nouveaux gérants sont en passe d'obtenir la licence 3, exigée pour tous les débits de boissons (bars, cafés...) proposant des boissons alcoolisées du groupe 3 (vins doux naturels, vins de liqueurs et apéritifs à base de vins de moins de 18°) ; dans ce café seront accueillis des artistes, chanteurs, musiciens... Avis aux amateurs !

Un week-end festif pour l'ouverture officielle Dimanche 1^{er} et lundi 2 avril

Le public est invité à venir découvrir ce nouveau musée. Au programme de cette grande fête : exposition de plus de 25 voitures et motos anciennes, la présence d'un barbier, ouverture du bar avec dégustation de crêpes et galettes et la découverte de la nouveauté 2018 : «un appartement en ville». Venez nombreux !

Horaires d'ouverture pour la saison
Tous les dimanches
du 1^{er} avril au 31 octobre



Le salon de coiffure des années 50

Les Années 1950*

Plongez-vous dans les années 1950

Ouverture le 01/02 Avril 2018 11 h - 19 h

- Balades en Motos et Voitures

- Exposition Voitures anciennes et Motos

Habitat ancien - Matériel agricole

Salon de coiffure - Barbier

Crêpes/Galettes - Bar ouvert

Epicerie - Musique

- Balade en Calèche (payant)

Nouveauté 2018 "Un appartement en ville"



19, rue de Bretagne - Saint Sulpice des Landes
Tel: 06 73 08 73 37 - Tarifs: 5€ Adulte - 2€ 8/15 ans

*anciennement Tusseau - Réalisation : www.bypom.fr - St Mars La Jaille

LES RENDEZ-VOUS

du mois

>>>> DIMANCHE 1^{ER} et LUNDI 2 AVRIL <<<<

[Saint-Sulpice-des-Landes]

OUVERTURE DU MUSÉE «LES ANNÉES 50»

De 11h à 19h

Musée - 19 rue de Bretagne

Nouveauté 2018 : «un appartement en ville»

Habitat ancien, matériel agricole, salon de coiffure, balades en moto et voiture, exposition voitures et motos anciennes, musique, balade en calèche (payant) - cf. p.6-7
5 € (adulte) / 2 € (/15 ans)

📞 Tél. 06.73.08.73.37

>>>> MARDI 3 AVRIL <<<<

[Saint-Mars-la-Jaille]

COURS DE PORTUGAIS GRATUIT

19h

Maison des services et des permanences

Initiation à la langue portugaise proposée par le Comité de Jumelage Saint-Mars-la-Jaille/Guarda

Cours ouverts tous les mardis des semaines paires sans inscription préalable

N'hésitez pas à nous rejoindre !



>>>> MERCREDI 4 AVRIL <<<<

[Vallons-de-l'Erdre]

COURSE SARTHE - PAYS DE LA LOIRE



À l'occasion de la 2^e étape reliant Riaillé à Ancenis, les coureurs traverseront l'ensemble des communes de Vallons-de-l'Erdre. Allez les encourager !

> Plus d'info sur la page Facebook «Circuit Cycliste Sarthe - Pays de la Loire (officiel)»

Circuit en téléchargement sur le site www.saint-mars-la-jaille.fr

>>>> MERCREDI 4 AVRIL <<<<

[Saint-Mars-la-Jaille]

ATELIER DES FOLLES COUTURES

15h

!! Nouveau lieu : Maison des services et des permanences

>>>> JEUDI 5 AVRIL <<<<

[Vritz]

APRÈS-MIDI DÉTENTE

13h30

Salle du club de la Fraternité

>>>> SAMEDI 7 AVRIL <<<<

[Saint-Mars-la-Jaille]

COLLECTE DE PAPIERS/CARTONS

De 9h à 12h

Salle Pie X (en face de l'école Sainte Thérèse-Saint Fernand)

Les membres de l'OGEC Sainte Thérèse-Saint Fernand vous invitent à venir déposer vos papiers et cartons à l'école.

>>>> SAMEDI 7 et DIMANCHE 8 AVRIL <<<<

[Bonnoeuvre]

LE MARCHÉ DES P'TITS LOUPS

Samedi 7 de 10h à 18h (non-stop)

Dimanche 8 de 10h à 12h

Salle polyvalente

La Boîte à Malice organise la 20^e édition Bourse aux vêtements (0 à 14 ans, vêtements de grossesse), matériel de puériculture et jeux (d'éveil, de société, tout âge), livres, puzzles, vélos, etc.

📧 Mail : boite.a.malice.sm@gmail.com

➡ Cette 20^e édition sera pleine de surprises. Venez nombreux !



>>>> MERCREDI 11 AVRIL <<<<

[Saint-Mars-la-Jaille]

ATELIER DES FOLLES COUTURES

15h

!! Nouveau lieu : Maison des services et des permanences

ÉCOLE DE MUSIQUE POLYSONS

Un mois d'avril riche en rendez-vous

>>>> **samedi 7 avril** [Riaillé] <<<<<

20h30 - salle de la Mauvraie

Concert des élèves de chant sous la direction de Ritz ANDRI. Chants individuels, chants polyphoniques, chorale 6 € (adulte) / gratuit (-12 ans)

>>>> **mercredi 11 avril** [Joué-sur-Erdre] <<<<<

De 15h à 16h - maison de retraite

Concert des jeunes guitaristes et flûtistes sous la direction de leurs professeurs Gil STENBERG et Maud CHEREL

>>>> **samedi 28 avril** [Riaillé] <<<<<

14h30 - salle de la Mauvraie

Concert des élèves de batterie, de guitare basse et de piano sous la direction de Ludovic LOISELEUR, Louis HUBBEL, Florent MARCHAND. Entrée libre et gratuite

L'école de musique, c'est 135 élèves toute l'année, formés par des professeurs diplômés et soucieux de mettre en œuvre un projet pédagogique axé sur le plaisir d'apprendre et de partager la musique et le chant, collectivement. L'école est associative et gérée par 8 parents d'élèves ou élèves bénévoles qui constituent le Conseil d'administration. Cette année, 4 membres quittent le CA. Il est important qu'ils soient remplacés.

➔ Nous faisons appel à toute personne intéressée par le développement et le rayonnement de notre école de musique rurale. N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou à nous contacter

➔ Tél. 07.82.39.52.68
ecoledemusiquepolysons@gmail.com
polysons.net

LES RENDEZ-VOUS EN MAI

Dépôt des articles

Date limite : mardi 15 avril

Transmission des articles à l'accueil des mairies déléguées ou par mail à communication.culture@vallonsdelerdre.fr

La commission ne garantit pas la diffusion des articles transmis après la date limite.

>>>> **JEUDI 12 AVRIL** <<<<<

[Saint-Mars-la-Jaille]

CLUB NAUTIQUE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET INSCRIPTIONS

20h

Salle LECOQ

Pour s'inscrire, il faut être âgé d'au moins 10 ans et savoir nager (sauf aquagym petit bain)

➔ Activités proposées

Aquagym dans le petit bain (mardi et jeudi)

Aquagym dans le grand bain (vendredi)

Perfectionnement enfants

Perfectionnement adultes

Natation loisirs

TARIFS 2018

32 € (jeunes de -18 ans)

35 € (adulte)

Consultez le site pour connaître les formalités d'inscription

➔ Stéphane TRÉBOUVIL
Tél. 06.99.62.33.09
Mail : club-nautique-stmars@hotmail.com
www.clubnautiquesaintmarsien.e-monsite.com

>>>> **SAMEDI 14 AVRIL** <<<<<

[Freigné]

LANCEMENT DE 2 NOUVELLES ACTIVITÉS : PILATES ET YOGA

De 10h à 12h

Salle de sports

L'association Familles Rurales lancera ces nouvelles activités en septembre et vous propose 2 séances gratuites de découverte : ce samedi 14 avril et le samedi 26 mai de 15h à 17h. Ces séances seront animées par Florence, professeur de Yoga et par Mathilde, professeur de Pilates. Venez nombreux en tenue de sport décontractée pour participer à ces séances découvertes !

Tarif : 6,50 € / heure

Système de carte de 24 demi-heures à 78 € (12 séances de Pilates de 1h ou 8 séances de Yoga de 1h30)

Adhésion à Familles Rurales : 30 € l'année

Inscription possible aux séances découvertes

➔ Nathalie BURIN
Tél. 06.83.46.16.72
Mail : nathalie.burin345@orange.fr

LES RENDEZ-VOUS

du mois

>>>> SAMEDI 14 AVRIL <<<<

[Saint-Mars-la-Jaille]

CONCOURS DE LA CHANSON FRANÇAISE

Dès 14h30 pour les -12 ans, 12/16 ans et + 55 ans

Dès 19h30 les 31/55 ans, 17/20 ans et 21/30 ans

Espace Paul GUIMARD

12^e Concours de la chanson française organisé par le Comité des Fêtes de Saint-Mars-la-Jaille

5 € (adulte) / 2 € (enfant -12 ans)

➤ Henri-Paul CUSSAGUET
Tél. 02.40.56.93.31 / 06.76.77.60.10
Mail : comitedesfetes.slmj@hotmail.fr
<http://comite-des-fetes-smlj.e-monsite.com>

➤ Nous recherchons également des bonnes âmes bénévoles pour confectionner des gâteaux pour notre stand pâtisserie et nous les apporter à la salle Paul GUIMARD soit le vendredi 13 avril au soir (20h), soit le samedi 14 avril (12h).

Les membres du bureau vous remercient.

>>>> DIMANCHE 15 AVRIL <<<<

[Freigné]

CONCERT DES PETITS ÉCOLIERS CHANTANTS DE BONDY

16h30

Église de Freigné

Le Comité des Fêtes de Freigné, organisateur de ce concert, recherche des familles pour l'hébergement des choristes et accompagnateurs (13 garçons, 32 filles et 9 adultes) du dimanche soir jusqu'au lundi 16 avril à 13h30.

➤ Une réunion d'informations est prévue
le vendredi 6 avril à 20 h 30
dans la salle derrière la mairie
pour les personnes qui accepteraient
de recevoir un ou deux petits chanteurs.

Le Comité des Fêtes compte sur votre aide et vous remercie par avance.

➤ Robert MASSÉ /
Tél. 02.41.92.01.47
Mail : robert.masse5@wanadoo.fr

>>>> LUNDI 16 AVRIL <<<<

[Vritz]

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FOYER RICHEBOURG

20h

Foyer des Jeunes

>>>> MERCREDI 18 AVRIL <<<<

[Bonnoeuvre]

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - VITAL

20h

Salle polyvalente (petite salle)

[Saint-Mars-la-Jaille]

ATELIER DES FOLLES COUTURES

15h

!! Nouveau lieu : Maison des services et des permanences

>>>> JEUDI 19 AVRIL <<<<

[Vritz]

APRÈS-MIDI DÉTENTE

13h30

Salle du club de la Fraternité

>>>> VENDREDI 20 AVRIL <<<<

[Vritz]

COURS D'ART FLORAL

9h30 / 14h30 / 17h

Salle polyvalente

>>> SAMEDI 21 AVRIL <<<<

[Bonnoeuvre]

COLLECTE DE PAPIERS

De 9h à 12h

École Sainte-Marie

Dépôt de tout type de papiers, y compris les livres (ficeler ensemble ou mettre dans des sacs)

[Saint-Mars-la-Jaille]

CONCOURS DE PÉTANQUE

Inscriptions dès 13h30 / Début du concours à 14h30

Plan d'eau des Lavandières

Le club Saint-Mars-la-Jaille pétanque organise ce concours de pétanque en doublettes et en quatre parties.

1^{er} prix : 2 kg de rôti de porc et 2 kg de rôti de bœuf + coupe

Une coupe à la 1^e équipe féminine et 1^e équipe enfant

>>> **SAMEDI 21 AVRIL** <<<<

[Maumusson]

TOURNOI DE BADMINTON

Inscriptions à 18h

Salle des Hêtres

L'association Les fous du Volant organise un tournoi gratuit, ouvert à tous (licencié ou non) et mixte !!!

De nombreux lots à gagner

Inscriptions sur la page Facebook «Les fous du volant»

Venez nombreux !

Bar et restauration sur place

[Freigné]

SOIRÉE FAUX-FILET

20h

Salle des sports

Le club de foot de l'Espoirs Freignéens organise sa traditionnelle soirée avec l'orchestre «Interval» (8 musiciens dont 2 cuivres)

20 € (adulte) / 7 € (-12ans)

Au choix : faux-filet ou jambon braisé

apéritif / viande / fromage / dessert / café

➤ Tél. 06.09.61.40.94
ou 06.98.26.70.28

>>>> **DIMANCHE 22 AVRIL** <<<<

[Vritz]

MARCHÉ DE PRINTEMPS

Dès 9h

École du Dauphin



[Maumusson]

REPAS COMMUNAL DES AÎNÉS

12h

Salle de la Mairie

>>>> **VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 AVRIL** <<<<

[Maumusson]

STAGE D'INITIATION AUX DANSES MODERNE ET CONTEMPORAINE



Stage ouvert à tous dès 12 ans

De 10h à 12h - débutant

De 14h à 16h - niveau intermédiaire (personnes ayant déjà eu des expériences dans la danse)

Salle des Hêtres

Proposé par l'association ARTEM, ce stage sera animé par Margaux VIBERT et Marion HAURAY (ancienne danseuse ARTEM), élèves à l'Institut de Formation Professionnel du Centre International de Danse Jazz Rick Odums à Paris. 10 € les 2 jours

➤ Inscriptions près de l'association ARTEM
Mail : artemdanse@aol.fr
Date limite des inscriptions : 21 avril 2018

>>>> **MERCREDI 26 AVRIL** <<<<

[Freigné]

ACTIVITÉS DIVERSES

Animations du club de rencontres et de loisirs

>>>> **DIMANCHE 29 AVRIL** <<<<

[Vritz]

CONCOURS DE PÊCHE

14h30

Étang du Bambou

Organisé par le Comité des Fêtes de Vritz

Possibilité de se restaurer et de réserver vos galettes cuites au feu de bois, à déguster sur place ou à emporter.

Tirage de la tombola vers 18h (tickets en vente le jour même).

Inscription 6 € par personne



INFORMATIONS

pratiques

[Maumusson]

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET ÉLABORATION DU SCHÉMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL

ENQUÊTES PUBLIQUES

SUR LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE MAUMUSSON

Dans sa séance du mardi 25 juillet 2017, le conseil municipal de la commune déléguée de Maumusson a arrêté le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme à l'unanimité.

Et maintenant ?

2 enquêtes publiques vont être menées simultanément : une dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et l'autre dans le cadre de l'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial (SDAP)

Elles auront lieu du mardi 17 avril 2018 au mercredi 23 mai 2018 jusqu'à 12 h.

À quoi servent les enquêtes publiques ?

Elles permettent notamment aux habitants de s'exprimer sur le projet d'élaboration du PLU et le projet d'élaboration du SDAP de la commune déléguée de Maumusson. Pour cela, chaque citoyen a la possibilité, pendant la durée des enquêtes :

- de consulter les dossiers d'enquêtes publiques qui seront disponibles à la mairie déléguée de Maumusson (en format papier et sur informatique) aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Ils seront également disponibles sur le site internet de la commune (www.saint-mars-la-jaille.fr, puis vallonsdelerdre.fr),
- d'adresser ses observations et ses propositions au commissaire enquêteur :

- sur les registres mis à disposition en mairie déléguée de Maumusson ;

- par courrier postal au commissaire enquêteur à :

Commune de Vallons-de-l'Erdre

Mairie déléguée de Maumusson

18 Charles-Henri de Cossé Brissac – Saint-Mars-la-Jaille

44540 Vallons-de-l'Erdre

- par courriel aux adresses suivantes :

Pour le PLU : plu.maumusson@vallonsdelerdre.fr

Pour le SDAP : sdap.maumusson@vallonsdelerdre.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations à la mairie de Maumusson les :

mardi 17, samedi 21, jeudi 26 avril 2018 de 9 h à 12 h,
samedi 5, mercredi 16 et 23 mai 2018 de 9 h à 12 h.

ERRATUM bulletin annuel Maumusson

Guillaume RAPPENEAU, plombier-chauffagiste

Tél. 06.50.39.22.33

UN SALON TOURISTIQUE À L'OCCASION DU FOREST'TRAIL Appel à candidatures

[Saint-Mars-la-Jaille]

Suite à la création de la commune nouvelle, l'Association des Coureurs de la Région Erdre (ACRE) propose la mise en place d'un salon touristique sur le lieu du départ et d'arrivée de la 2^e édition du Forest'Trail prévu le dimanche 30 septembre 2018. Le but de ce salon est de présenter l'ensemble des richesses touristiques et culturelles de la commune de Vallons-de-l'Erdre.

Alors que vous soyez professionnels ou membres d'une association, vous êtes les bienvenus et les bénévoles de l'ACRE seront heureux de vous réserver gracieusement un emplacement.



ACRE

Mail : sectionacre@gmail.com

Le Forest'Trail

L'ACRE propose 3 distances différentes pour des courses accessibles à toutes et à tous, qui se déroulent essentiellement en forêt et ponctuées d'animations musicales sur le parcours. Pour les enfants, 2 courses avec obstacles seront proposées. Cette manifestation mobilise une centaine de bénévoles et les bénévoles seront partagés entre le Foyer RICHEBOURG de Vritz dont les résidents seront bénévoles sur le parcours et le jardin VITAL de Bonnoeuvre.

Les inscriptions bientôt en ligne

Les inscriptions pour participer à la course nature se feront via le site internet de Vallons-de-l'Erdre (www.vallonsdelerdre.fr) à compter du 10 avril 2018.

**Rejoignez l'ACRE
pour partager ensemble les passions !**



Bulletin municipal d'information

Tirage : 3 200 exemplaires

Mairie : 02.85.29.33.00

courriel : communication.culture@vallonsdelerdre.fr

Directeur de la publication : Jean-Yves PLOTEAU

Commission communication : Alain RAYMOND, Gaëlle TERRIEN, Caroline JEMET, Jacqueline PETITEAU, Danièle JUSTEAU, Ronan MEUDEC, Frank GUILLAUMEUX, Nadia LERAY, Marie-Thérèse POILLIÈVRE, Marylène JUVIN, Marie-Laure COQUEREAU, Sophie GILLOT

Conception : Virginie VOISINE-BARBIN (service communication)

Bulletin téléchargeable en couleurs sur le site internet